

ORGANISATION DES DIRECTIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE & DE LA PÊCHE (MAEP)

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉLEVAGE

La direction générale de l'élevage comprend :

Les directeurs centraux :

- ✓ La direction de la production animale ;
- ✓ La direction de la santé animale ;
- ✓ La direction de l'hygiène publique vétérinaire ;
- ✓ La direction de l'alimentation animale et des industries alimentaires ;
- ✓ La direction des affaires administratives et financières ;
- ✓ Le secrétariat de direction ;
- ✓ Le service informatique.

Les directions départementales

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

La direction générale de l'agriculture est composée de :

Les directeurs centraux :

- ✓ La direction de la production agricole et de l'agrométéorologie ;
- ✓ La direction de la protection des végétaux ;
- ✓ La direction d'appui à la production et de la réglementation ;
- ✓ La direction du machinisme et des aménagements agricoles ;
- ✓ La direction de contrôle qualité des produits agricoles ;
- ✓ La direction des affaires administratives et financières ;
- ✓ Le secrétariat de direction ;
- ✓ Le service informatique.

Les directions départementales

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

La direction générale de la pêche et de l'aquaculture est constituée de :

- ✓ La direction des ressources halieutiques et de l'aménagement des pêcheries ;
- ✓ La direction de la pêche maritime ;
- ✓ La direction de la pêche continentale ;
- ✓ La direction de l'aquaculture ;
- ✓ La direction du contrôle de la qualité, des produits de la pêche et de l'aquaculture ;
- ✓ La direction des affaires administratives et financières.
- ✓ Les directions départementales.